

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Engagement vers sa réussite

MOYENS DE MIEUX APPRENDRE

EVR-5003-1

Avril 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6
Annexe	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé et mieux-être • Environnement et consommation • Monde du travail • Citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement personnel <p>Classe de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilisation par rapport à ses apprentissages 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement vers sa réussite <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de mieux apprendre
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétence à traiter des situations de vie relatives à la responsabilisation par rapport à ses apprentissages</p>	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte d'apprentissage • Dispositions personnelles pour l'apprentissage • Stratégies d'apprentissage • Organisation d'un plan de travail
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaissance juste de facteurs de réalité personnelle liés à l'apprentissage 2. Exploitation pertinente de moyens pour mieux apprendre 	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1. Reconnaissance juste de facteurs de réalité personnelle liés à l'apprentissage

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Faire le point sur sa situation comme apprenant ou apprenante.

2. Exploitation pertinente de moyens pour mieux apprendre

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Organiser un plan de travail qui s'appuie sur ses stratégies d'apprentissage.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Dans ce cours, la pondération de la compétence est de 100 %.

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Contexte d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation scolaire • Ressources externes • Approches pédagogiques
Dispositions personnelles pour l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Styles d'apprentissage • Rôle de la mémorisation • Rôle de la motivation • Sens de l'organisation du travail scolaire • Bilan comme apprenante ou apprenant
Stratégies d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies socioaffectives • Stratégies cognitives • Stratégies métacognitives • Stratégies de gestion du temps
Organisation d'un plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs d'apprentissage • Priorités • Ressources d'aide • Échéances • Mesures de suivi

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve peut se dérouler en une ou deux parties, lesquelles ont lieu aux moments jugés opportuns par l'enseignante ou l'enseignant.

La durée de l'épreuve est déterminée par l'enseignante ou l'enseignant selon la forme utilisée. L'ensemble des séances consacrées à l'évaluation pour ce cours ne peut excéder 120 minutes. La durée de l'épreuve, ou d'une partie de l'épreuve, doit être précisée à l'adulte à l'avance.

La composition de l'épreuve

L'ensemble de l'épreuve doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les deux critères d'évaluation.

L'épreuve, ou une partie de l'épreuve, peut prendre la forme :

- d'une entrevue;
- d'un questionnaire;
- d'un exposé oral;
- d'une présentation d'une production personnelle, notamment d'une recherche, d'un journal de bord ou d'un portfolio.

Dans tous les cas, l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement au terme du cours.

L'enseignante ou l'enseignant doit reconnaître comme authentiques la ou les productions de l'adulte.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte* (un cahier pour chaque partie de l'épreuve, le cas échéant)

Le matériel autorisé

Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant d'autoriser le matériel jugé pertinent pour la réalisation de l'épreuve.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence à traiter des situations de vie relatives à la responsabilisation par rapport à ses apprentissages, la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve peut être reprise en tout ou en partie.

3. *Ibid.*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Engagement vers sa réussite

Cours
Moyens de mieux apprendre
EVR-5003-1

Compétence à traiter des situations de vie relatives à la responsabilisation par rapport à ses apprentissages

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1. Reconnaissance juste de facteurs de réalité personnelle liés à l'apprentissage	L'adulte fait des liens, de façon rigoureuse, précise et détaillée, entre sa situation et les éléments qui favorisent l'apprentissage. 50	L'adulte fait des liens, de façon juste et assez complète, entre sa situation et les éléments qui favorisent l'apprentissage. 40	L'adulte fait des liens, de façon juste bien que sommaire, entre sa situation et les éléments qui favorisent l'apprentissage. 30	L'adulte fait des liens avec difficulté entre sa situation et les éléments qui favorisent l'apprentissage. 20	L'adulte fait des liens avec une grande difficulté entre sa situation et les éléments qui favorisent l'apprentissage. 10	___/50
2. Exploitation pertinente de moyens pour mieux apprendre	L'adulte organise, de façon rigoureuse, précise et détaillée, un plan de travail permettant de mieux apprendre. 50	L'adulte organise, de façon juste et assez complète, un plan de travail permettant de mieux apprendre. 40	L'adulte organise, de façon juste bien que sommaire, un plan de travail permettant de mieux apprendre. 30	L'adulte organise avec difficulté un plan de travail permettant de mieux apprendre. 20	L'adulte organise avec une grande difficulté un plan de travail permettant de mieux apprendre. 10	___/50
Résultat final :						___/100

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 